

# CYPRIEN TANGUAY: du Collège de Rimouski à l'érudition québécoise



Cyprien Tanguay l'auteur du **Dictionnaire généalogique des familles canadiennes (1)** intéresse l'histoire de Rimouski dans la mesure surtout où il fut mêlé à une polémique assez vive concernant les origines du Collège.

**Qui a fondé le Collège de Rimouski?** Comme chacun sait c'est en 1870, quelques années après la fondation du diocèse que Mgr Jean Langevin érige canoniquement en séminaire diocésain le Collège de Rimouski. Il existait en effet dans cette ville, un collège connu alternativement sous le nom de "Collège industriel" et de "Collège de monsieur Potvin". Il était logé dans l'ancienne église Saint-Germain et regroupait une centaine d'élèves avant sa transformation en séminaire. (2) C'est à propos de la fondation de ce collège que s'est élevée la controverse. Pour les uns la naissance du Collège remonterait à 1854, au moment où l'abbé Cyprien Tanguay, alors curé de Saint-Germain, transforme l'École Supérieure en collège industriel. Pour les autres il faut attendre que l'abbé Potvin introduise l'enseignement du latin en 1863, pour que l'on puisse parler de véritable collège. (3) Comme la date de fondation peut changer selon l'idée qu'on se fait d'un collège le fait de savoir qui de l'abbé Tanguay ou de l'abbé Potvin avait fondé celui de Rimouski constituait une belle occasion pour une polémique.

1. Cyprien Tanguay, **Dictionnaire généalogique des familles canadiennes depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours** (Montréal: SÉNÉCAL, 1871. 1886-1890, 7 vol.).

2. Séminaire de Rimouski, **Fête du cinquantenaire les 22 et 23 juin 1920** (Rimouski: Vachon, 1920. 220 p.): 8-9.

3. **Ibid**

La première trace que la controverse a laissée dans l'édition date de 1876. Il paraît alors, à Ottawa, un pamphlet de 40 pages signé Félix et intitulé **Le Collège de Rimouski. Qui l'a fondé?** Or, selon Audet et Malchelosse, derrière ce pseudonyme de Félix se dissimule nul autre que l'abbé Tanguay lui-même qui aurait écrit ce pamphlet en collaboration avec Benjamin Sulte (4). A première vue on pourrait s'étonner de trouver le nom de l'ancien curé de St-Germain associé à celui de l'historien fonctionnaire anticlérical qu'est Benjamin Sulte. Il faut toutefois se rappeler que Cyprien Tanguay, depuis 1865, est lui aussi fonctionnaire. En outre il apparaît tout à fait naturel qu'il n'apprécie guère voir son oeuvre reléguée aux oubliettes. Les choses ne devaient d'ailleurs pas en rester là. En 1902 et 1903, à la suite du décès de Tanguay, deux brochures sont publiées sur les origines du Collège de Rimouski (5), et en 1920, dans le volume commémorant les fêtes du cinquantenaire de la fondation du Séminaire, le présentateur se croit obligé de résumer sa version des faits pour éviter que ne se déchaîne "à la barbe de M. Woodrow Wilson et de la Ligue des Nations, sinon une guerre de cent ans du moins une nouvelle controverse historique, au grand dam de celle qui s'est heureusement... et inlassablement poursuivie depuis un demi siècle au sujet de notre fondateur". (6)

On doit en conclure que le débat fut profond et durable. Sans aucun doute que l'analyse des documents qui s'y rattachent ne manquerait pas d'intérêt. Cette

étude cependant ne sera vraiment intéressante que lorsqu'on aura d'une part établi les circonstances exactes de la naissance du Collège et d'autre part cerné les motivations réelles qui expliquent la polémique. En effet l'établissement d'un collège industriel et sa transformation progressive en séminaire relèvent davantage de l'histoire de la société que de la biographie de l'abbé Tanguay ou de celle de l'abbé Potvin. Par ailleurs il serait assez surprenant que la polémique sur la fondation du Collège ne s'expliquât que par un conflit de personnalités. En effet si la question soulevait encore les passions cinquante ans après la naissance du Séminaire on peut supposer qu'elle servait de démarcation à des tendances profondes de l'opinion. C'est en tout cas une hypothèse qu'il sera intéressant de vérifier. Quoiqu'il en soit toute cette affaire devra faire l'objet d'une étude particulière. Pour le moment revenons à l'abbé Tanguay et à son **Dictionnaire généalogique**.

#### **Biographie de l'abbé Tanguay.**

Cyprien Tanguay est né à Québec en septembre 1819. C'est donc un homme de la première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle. Il a dix huit ans au moment des troubles de 1837 et presque la cinquantaine quand est fondée la Confédération canadienne. A neuf ans ses parents l'envoient étudier au Collège de Sainte-Anne de la Pocatière qui vient tout juste d'ouvrir ses portes. Si l'on en croit Mgr Laflamme, le jeune Tanguay manifesta dès cette époque une prédisposition évidente pour les entreprises qui

allaient plus tard l'occuper. Il ne resta que trois mois à La Pocatière mais "une vingtaine d'années après" quand "on voulut dresser la liste des premiers élèves de cette maison" on s'aperçut que "toutes les archives officielles étaient incomplètes et ce fut le jeune abbé Tanguay qui trouva la précieuse liste dans des notes qu'il avait écrites, alors qu'il n'était qu'un bambin de neuf ans. Ces notes renfermaient en outre la liste de tous les élèves, classe par classe, celles de tous les professeurs, prêtres et séminaristes, en un mot, le personnel complet du collège, peut-être même les domestiques". (7) Ce "peut-être même les domestiques" peut nous faire douter de la valeur du témoignage de Mgr Laflamme. Néanmoins, quelque soit l'ampleur exacte de l'incident, il est fort significatif puisque Tanguay allait se trouver mêlé à la fondation d'un collège avant de réaliser le monument d'érudition que sera le **Dictionnaire généalogique**.

C'est en 1839 que Cyprien Tanguay termine ses études au Petit Séminaire de Québec. Ordonné prêtre en 1843 il est successivement vicaire et curé dans différentes paroisses de l'archidiocèse de Québec, dont Saint-Germain de Rimouski entre 1850 et 1859. C'est de la cure de Ste-Hénédine qu'il démissionne en 1865 afin d'occuper un poste d'attaché au service de la statistique du Ministère de l'Agriculture. Il s'agit pour lui selon ses propres termes de "constituer la statistique religieuse et civile à dater des premiers temps du pays" (8). Il semble que Tanguay travaille-

4. Francis J. Audet et Gérard Malchelosse, **Pseudonymes canadiens** (Montréal: Ducharme, 1936, 189 p.): 144.

5. Séminaire Saint-Germain de Rimouski. **Quel est le véritable fondateur du Séminaire de Rimouski?** (Rimouski: Létourneau, 1902, 94p.); Ph. Sylvain, **Le Collège industriel de Rimouski** (Rimouski: Létourneau, 1903, 21 p.).

6. Séminaire de Rimouski, **Fête du cinquantenaire**, 8

7. Mgr Laflamme, "Le **Dictionnaire généalogique**", **B.R.H.**, VIII (1902) (238-241): 238-239.

8. Lettre du 22 mars 1865 de Cyprien Tanguay à De Tloa, administrateur de l'archidiocèse de Québec, citée dans Tanguay **Dictionnaire**, T. VII, p. x.

ra au Recensement de 1870 (9) mais que sa principale activité consistera à compléter la généalogie des familles canadiennes françaises. Certains douteront que le ministre de l'agriculture du temps, d'Arcy McGee, confondisse statistique et généalogie.

Pourtant si l'on s'en réfère à la lettre d'engagement de Tanguay signée par J.C. Taché, (10) il faut bien admettre que pour les fonctionnaires du ministère aussi bien que pour Tanguay la notion de statistique n'implique pas nécessairement l'abstraction mathématique.

A partir de 1865 Cyprien Tanguay passera la reste de sa vie à dépouiller des registres paroissiaux pour mettre à jour la matière de base de l'histoire des familles canadiennes. En 1868, il publie le **Répertoire général du clergé canadien** (11), et en 1871 le premier tome du **Dictionnaire généalogique**. La publication des six tomes suivants s'échelonna entre 1886 et 1890. Le premier tome retrace l'histoire des familles de 1608 à 1700 et les suivants entre 1700 et 1760. Il avait décidé d'arrêter la seconde étape à 1760, puisque "pour notre histoire généalogique" la conquête "est un événement qui apporte une transformation complète dans notre existence", mais il avoue dans une note que dans la crainte de ne pouvoir pousser plus loin son travail il a "fait entrer dans la seconde série un

grand nombre de données généalogiques qui appartiendraient à la troisième". (12). En 1882, il participe à la fondation de la Société Royale du Canada et en 1887 il est nommé professeur d'archéologie à l'Université Laval. Il meurt en 1902 à l'âge de 82 ans.

En plus du **Dictionnaire** et du **Répertoire** Cyprien Tanguay a publié quelques autres ouvrages: la correspondance d'un missionnaire en 1843, des documents sur Mgr De Lauberivière, ainsi que des notes érudites. (13) Il a aussi prononcé plusieurs conférences dont les textes nous ont été conservés: quelques-unes sur l'histoire des familles et au moins une sur la délicate question de l'enregistrement de l'état des personnes. (14) Malgré tout nul ne contestera que l'oeuvre la plus considérable de Cyprien Tanguay reste son **Dictionnaire généalogique**.

**Le Dictionnaire généalogique.** Pour prendre conscience de l'ampleur de ce travail rien de mieux que de réfléchir à ces quelques chiffres: Tanguay retrace l'histoire de 122,623 familles, or selon ses calculs il a colligé au moins dix informations par famille, chaque information nécessitant la consultation d'au moins un acte (baptême, mariage, sépulture). Ce qui implique qu'il a dû consulter au moins 1,226,230 actes et enregistrer autant d'informations. Pour mener à bien ces recherches il a visité toutes les

paroisses du Québec mais également toutes les régions où les Canadiens français ont essaimé: Nouvelle-Angleterre, vallée du Mississippi, golfe du Mexique et même l'Europe où il s'est rendu par deux fois. (15)

Naturellement il n'y a pas de liens nécessaires entre le déploiement d'énergie en vue d'un travail et sa valeur effective. C'est pourquoi s'est posée pour Tanguay et ses contemporains la question de l'utilité de son oeuvre alors que pour nous cette oeuvre pose le problème de sa signification dans notre culture.

Le seul témoignage vraiment défavorable que nous avons rencontré est celui d'Edmond Lareau. Il résume à lui seul toutes les critiques que l'on peut adresser à Tanguay. "Bref, le dictionnaire généalogique ne contient donc que des détails dans son gros ventre: ce n'est pas là ni par là qu'un peuple s'instruit". Et après avoir fait l'éloge des qualités de Tanguay il ajoute: "Je regrette seulement que cette patience d'archéologue n'ait pas été mise au service d'un oeuvre plus viable, plus grande, plus digne de l'attention de l'historien, du philosophe, et du citoyen." (16)

Pour ce qui est de l'utilité de son oeuvre Tanguay a lui-même explicité les différentes formes qu'elle peut emprunter et le plus curieux est sans doute qu'il ne les présente jamais tout à fait dans le même ordre

9. J.M. Lemoine, **Monographies et esquisses** (Sind /1885/, III-478 p.): 98

10. Lettre du 13 mars 1865 à J.C. Taché à Cyprien Tanguay, citée dans Tanguay, **Dictionnaire**, t.VIII, p.x.

11. Cyprien Tanguay, **Répertoire général du clergé canadien par ordre chronologique depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours** (Québec: Darveau, 1868. 321-XXIX p.; 2ième éd. Montréal: Sénécal, 1893. XIII-526-XLVI p.)

12. Tanguay, **Dictionnaire**, t. VII, p. VI

13. Cyprien Tanguay, **Relation du voyage de l'abbé J.B.Z. Bolduc auteur de l'Amérique du Sud. Rapports sur les missions du diocèse de Québec, juin 1843: Monseigneur De Lauberivière. Cinquième évêque de Québec, 1739-1740. Documents annotés** (Montréal: Sénécal, 1885, 159 p.) **A travers les registres** (Montréal: Saint-Joseph, 1886. VIII-276 p.)

14. Cyprien Tanguay, **Registres de l'état des personnes**. Conférence à la convention littéraire de l'Institut canadien français d'Ottawa, jeudi le 25 octobre 1887 (Ottawa: Foyer domestique, 1878. 19 p.); "Les quatre âges de la vie. Etude". Conférence à l'Institut canadien, 1879; "Etude. Les aveugles et les sourds et les muets". Conférence à l'Institut canadien, 1881; "Etude sur les noms". M.S.R.C., 1 (1881-1883) (119-123); "Familles canadiennes". M.S.R.C., 1 (1882-1883) (39-46); "Etude sur la famille de Catalogne". M.S.R.C., 11 (1884) (7-14).

15. Tanguay **Dictionnaire**, t. VII p. VIII; voir également **Episode. Voyage en France, Belgique, Prusse, Allemagne et Italie. Conférence** (Ottawa: Le Courrier d'Ottawa, 1870. 20 p.).

16. Edmond Lareau, **Histoire de la littérature canadienne** (Montréal: Lovell, 1874-VIII-496 p.): 213-217.

(17). On peut tout de même délimiter trois niveaux d'utilité, national, religieux et scientifique, qui ressortent nettement de ses textes. Dans l'épilogue au **Dictionnaire** il écrit: "En me dévouant à une oeuvre si importante dont il n'y avait de modèle chez aucun peuple, je voulais contribuer, dans la mesure de mes aptitudes, à la gloire de mon pays et au service de la religion." (18) Par pays, il faut entendre, dans une certaine mesure tout au moins, la nation canadienne française. "Il importait qu'un ouvrage de ce genre fût publié, dans l'intérêt de l'élément français du Canada, et pour l'instruction des populations étrangères sur nos origines... C'était un monument à élever à la mémoire de nos ancêtres, une grande oeuvre nationale..." (19) Cette préoccupation nationale frise même le racisme: "Enfin, ce n'est pas un médiocre avantage de dire qu'il affirme l'authenticité de notre race, et la pureté intègre de toute filiation du peuple canadien depuis plus de deux siècles". (20) D'une manière plus pratique le **Dictionnaire** aidera la Justice à démêler certaines causes apparemment inextricables. (21) Dans le domaine religieux le **Dictionnaire** permettra d'établir le degré de consanguinité des futurs époux. Tanguay considère cet aspect comme très important. "Les recherches auxquelles je dus me livrer dans ces circonstances, tout en augmentant mon goût et en me donnant plus de facilité pour ce genre d'études, me firent comprendre l'utilité, la né-

cessité même d'un pareil dictionnaire: dès lors, je me décidai à l'**entreprendre**". (22)

Les préoccupations scientifiques ne sont pas absentes des intentions de Tanguay. Pour en comprendre la signification il faut naturellement les mesurer à l'aune de son époque. Tanguay est un érudit comme on l'entendait en Occident au XIX<sup>ème</sup> siècle. Il conçoit l'univers des choses à connaître comme étant limité, c'est-à-dire, constitué d'un ensemble de faits que les érudits doivent révéler à la conscience. "On a dit: Rien n'est si entêté qu'un fait. On aurait pu ajouter: Rien n'est si redoutable qu'un fait ignoré". (23) Une parcelle de vérité n'est valable que si l'on connaît la totalité du vrai. "Mais vous ne pouvez être en sûreté, tant que vous n'aurez pas sondé pouce par pouce le terrain sur lequel vous marchez". (24) Les faits cependant, ne sont pas la science, les faits historiques ne sont pas l'histoire, ils n'en sont que les éléments premiers. "Pour moi, j'ai puisé depuis longtemps dans mes lectures, le goût des dates, des statistiques, des noms, des généalogies. On ne saurait nier que cela ne forme les éléments de l'histoire. Ce sont, si l'on veut, les ossements arides qui se rapprocheront à la voix du **Prophète**, pour recevoir l'âme et la vie" (25) Comme les érudits de son temps les moins radicaux, ceux qui ne réduisaient pas l'histoire à l'érudition, il pense que les inventaires de faits doivent servir à écrire l'histoire. Il indique d'ailleurs dans quel sens. "J'ose espé-

rer qu'il /le **Dictionnaire** donnera lieu à plus d'une étude intéressante sur une foule de questions, telles que celles du progrès de l'émigration, de l'accroissement de la population, de la vitalité et de la moralité publique". (26)

Ainsi Tanguay doit figurer dans la catégorie des **grands** érudits du XIX<sup>ème</sup> siècle, ceux qui tout en étant des victimes du positivisme ont donné aux historiens le souci de l'analyse des faits. Ce qui lui donne son originalité c'est la nature des faits auxquels il s'est attaché. Il ne s'est pas intéressé aux traces laissées par la vie de l'Etat ni même, sauf pour le **Répertoire**, à celles laissées par la vie de l'Eglise. Bien plutôt il s'est préoccupé des faits qui portaient témoignage de l'existence d'un peuple confiné à l'univers institutionnel de la famille. Cyprien Tanguay appartient à la génération qui a vu se dissoudre le rêve politique, libéral, et national, de la première moitié du siècle sans être pleinement solidaire, comme semble l'attester la controverse au sujet de la fondation du Collège de Rimouski, avec celle qui construira l'institution cléricale et ultramontaine de la fin du siècle. D'où sans doute son repli sur l'institution familiale perçue comme principal support de la vie nationale. Repli par ailleurs animé d'une intention érudite comme il y en a peu d'exemples dans notre histoire.

Guy Massicotte, professeur  
Université du Québec  
Rimouski

17. Par exemple, le prospectus publicitaire qui accompagne le premier tome insiste davantage sur l'aspect national. Or ce prospectus est signé par Tanguay.

18. Tanguay, **Dictionnaire**, T. VIII p. V.

19. **Ibid.**, T. Prospectus p. 3

20. **Ibid.**, T. VIII, p. V.

21. **Ibid.**, T. I, p. VI

22. **Ibid.**

23. **Ibid.**, T. I, d. VI-VII

24. **Ibid.**, T. I, p. VII

25. **Ibid.**, T. I, p. V.

26. **Ibid.**, T. I, p. VIII.